

Waziers, mercredi 1 décembre 2021

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2021/07109

Pris en application:

art. A 4241-26 du CT (mesures temporaires) Arrêté préfectoral n°74/2021

Inspection d'ouvrages

Conseil départemental du Nord

Extrême vigilance (sous le pont de Fressies) (tous les usagers - dans les deux sens)

- le 07/12/2021 de 08:00 à 17:00
 - o **Canal de la Sensée** au pk 7,932 - Toute la largeur de la voie

Commentaire:

Une inspection d'ouvrage d'art a lieu le 7 décembre 2021, de 8h00 à 17h00, à l'aide d'une passerelle, sur le canal de la Sensée au PK 7.932 (pont de Fressies), sur la commune de Fressies.

la délivrance de cette autorisation engage son détenteur à organiser pendant son activité :

- une surveillance visuelle en amont et en aval de l'ouvrage défini en article 1
- une veille VHF sur le canal 10 de manière à être en mesure de garantir la bonne marche de la navigation en retirant la passerelle en 3 minutes, dès l'approche et/ou de l'annonce d'un bateau de commerce ou de plaisance.

Une vigilance particulière devra être observée par les usagers de la voie d eau qui devront se conformer aux instructions données par les agents de la navigation.

Service(s) à contacter :

UTI Deûle-Scarpe, 16, route de Tournai, 59119 WAZIERS

Tél: 03 27 95 82 50 - Fax: 03 27 95 82 51

Date limite d'affichage :

08/12/2021

Adjoint(e)

Signé

Pascal LENOIR

UTI Deûle-Scarpe 16, route de Tournai 59119 WAZIERS

Tél: 03 27 95 82 50 - Fax: 03 27 95 82 51